



La Panthère

Décembre
2004

N° 6

Association des Anciens du 19^{ème} Régiment d'Artillerie à Cheval
association sans but lucratif

Siège : avenue des Liserons, 31 Bte 17 à 1020 Bruxelles
Numéro d'identification : 477436077 - arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles
Secrétaire : Henrot Pierre, rue de la Cour Échevinale, 4 à 1325 Chaumont-Gistoux
Tf/Fax : 010/22.83.11 - e-mail : asbl19ach@hotmail.com
Trésorier : Mazy Alain, avenue de l'Aéropiane, 20 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre
Tf/Fax : 02/772.12.93 – e-mail : alain.mazy@versateladsl.be
Compte : 001- 3709573-78 de ASBL 19 ACh



Le Mot du Président

2004 touche déjà à sa fin et voici le numéro 6 de "La Panthère". Nous pouvons dire que notre association est définitivement entrée "en routine" dans son fonctionnement. Via "La Panthère", l'information circule parmi les membres, et à raison de deux fois par an, le comité d'animation nous concocte des activités plus attractives les unes que les autres, bref, tout va bien.

En réalité, et c'est ce que je veux souligner ici, il y a chaque année une troisième activité ouverte à tous, il s'agit de l'assemblée générale (AG) annuelle. Je suis conscient que cette AG peut paraître peu attractive et que tous les membres ne sont pas motivés pour y assister. Si l'AG a un côté assez formel, une grande partie de son contenu étant imposé par la loi, il faut cependant avoir à l'esprit que c'est l'endroit et le moment où les membres peuvent réellement exercer de façon démocratique leur pouvoir (et leur devoir ?) de contrôle sur la vie de leur association.

Le Conseil d'administration a décidé d'organiser l'AG 2005 selon le même schéma que les deux années précédentes et de faire suivre la partie "officielle" par une collation sandwiches qui permet à tous les participants de se retrouver dans une bonne ambiance et de prendre "un pot" entre amis. Vous y êtes tous cordialement invités et venez nombreux !!!

A tous, je souhaite une bonne Sainte Barbe, et j'adresse déjà mes meilleurs vœux de Noël et de Nouvel An à vous et à votre famille.

José Toussaint

Dans ce numéro :

- ❑ Le Mot du Président
- ❑ Echos de la journée du 3 octobre
- ❑ BBQ de la Fraternelle
- ❑ Soutien à la Ramure
- ❑ Convocation à l'Assemblée générale du 19 février 2005
- ❑ Use It or Lose It !

Echos du dimanche 3 octobre

Nous étions une septantaine à avoir rejoint la « Maison Mère » pour la visite des musées de l'Artillerie. C'est avec beaucoup de plaisir que nous y avons revu deux anciens sous-officiers miliciens l'un de la levée 1961 l'autre de celle de 1968.

Après la visite à l'école orchestrée par notre ami René Beyens et sa troupe, nous nous sommes rendus à Essen-Wildert pour le repas campagnard ainsi que pour la visite du moulin, de la boulangerie et du musée des machines à vapeur.

Le beau temps était de la partie jusqu'à 17h moment où la pluie nous a rappelé qu'il était temps de reprendre la route pour profiter du magnifique bouchon provoqué aux environs de Brasschaat.

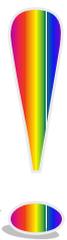
Enfin, nous remercions tout particulièrement, notre ami Ghislain Richard pour son travail de prospection et pour le fléchage impeccable réalisé pour nous amener tous à bon port.

Le CALI

Prévisions pour 2005

Avec l'appui du nouveau Commandant du Camp d'Elsenborn, nous espérons bien organiser notre désormais traditionnel BBQ à une date que nous devons encore définir en tenant compte des départs en voyage, des communions dans nos familles et de la commémoration du 60^{ème} anniversaire du V Day, le 8 mai.

Après Recce effectuée ce 24 octobre, le Cali a réservé pour vous une visite au domaine de Raversijde pour le dimanche 9 octobre 2005. Les détails d'exécution vous parviendront dans une prochaine « Panthère ».



Date à retenir dès à présent : 8 octobre 2006

Nous planifions, à l'occasion du 55^{ème} anniversaire de la réactivation du Régiment, une activité hors du commun dont nous vous parlerons plus tard.

La cotisation 2005 s'élève à 5 euros à verser au compte 001-3709573-78 de ASBL 19ACh à 1150 BRUXELLES. Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, prière de l'indiquer sous la rubrique "communication". Merci à tous !

Barbecue de la Fraternelle

La Fraternelle a organisé à l'École d'Artillerie un barbecue le 25 septembre 2004. Cela fait partie d'une nouvelle politique où l'on veut permettre aux membres de se retrouver dans une atmosphère détendue et pas uniquement lors de commémorations officielles.

Une nonantaine de personnes s'y sont retrouvées, parmi lesquelles une dizaine de notre Régiment.

Le lieu choisi était évidemment A17 où nous avons pris l'apéritif. Les tables avaient été installées dans le hangar à côté car en Belgique on ne sait jamais... Mais Sainte-Barbe était avec nous, et le soleil a été de la partie jusqu'à la fin de l'après-midi.

Un grand merci aux piliers de l'organisation : Dany Sacré, Filip Deketelaere et Willy De Jonghe, ainsi qu'à leur épouse.

Alain Mazy



Soutien à la Ramure

Comme tous les jeunes de leur âge, nos amis de la Ramure ont repris le chemin de l'école et se retrouvent le soir dans leurs appartements. La méthode n'a pas changé : les grands aident les plus petits, guidés par les éducateurs. Ainsi se récrée en quelque sorte une image d'une cellule familiale. L'année passée, l'ASBL a offert du matériel, offrant à nos jeunes la possibilité de se détendre par le sport. Récemment, la Ramure a reçu quelques ordinateurs et a créé un atelier informatique. La direction a sollicité notre aide pour l'acquisition de CD-ROM à caractère éducatif qui viendront compléter le projet. Gageons que les discussions quant au choix de ces CD ne traîneront pas et que la hotte de Saint-Nicolas sera cette année encore bien garnie. On me rapporte d'ailleurs que le grand Saint suit actuellement un cours de conversion sur PC pour ne pas perdre la face lors de la prochaine remise des cadeaux ...

René Degeye

Assemblée Générale annuelle de l'ASBL 19 ACh

Convocation

L'Assemblée Générale annuelle de l'ASBL 19 ACh se tiendra le 19 février 2005 à 1100 Hr, au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes, à 1000 – Bruxelles. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est devenu extrêmement difficile de se garer au Club.

Si vous ne pouvez pas participer, vous pouvez envoyer une procuration, nominative ou vierge. Mais n'oubliez pas que, conformément à nos statuts, chaque membre ne peut disposer que de trois procurations. S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent lors de l'AG, ces procurations seront perdues.

Une collation (sandwiches et boissons rafraîchissantes) sera disponible dans la "Wijnkelder" à partir de 1200 Hr. Participation aux frais : 5 euros à verser au compte 001-3709573-78 de ASBL 19 ACh.

Il vous est demandé de retourner le talon d'inscription ci-après (recto ou verso complété) pour le 11 février au secrétariat de l'ASBL.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale annuelle

- Approbation du PV de l'AG du 06 mars 2004
- Rappel des activités depuis l'AG 2004 et prévisions pour 2005
- Situation financière et bilan 2004
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2004. Décharge au CA
- Proposition de budget pour 2005 et de cotisation pour 2006
- Désignation des commissaires aux comptes pour 2005
- Points soulevés par un vingtième des membres
- Élections statutaires : remplacement de deux membres du CA. L'article 20 du ROI prévoit que "En vue d'assurer la continuité, le renouvellement des administrateurs ne concernera pas plus de deux administrateurs par an". À cette fin, Mrs Mazy et Vandijck remettent leur mandat à disposition mais sont néanmoins candidats à leur propre succession. Cela n'empêche pas tout autre membre de se présenter s'il le désire;
- Mise en place du nouveau CA.

TALON REPONSE

Je soussigné

- | | |
|--|---------------|
| <input type="checkbox"/> Assisterai à l'Assemblée Générale annuelle du 19 février 2005 | OUI – NON (*) |
| <input type="checkbox"/> Participerai à la collation à l'issue de l'assemblée | OUI – NON (*) |
| <input type="checkbox"/> Pose ma candidature comme administrateur de l'ASBL | OUI – NON (*) |

(*) biffer la mention inutile Date Signature

USE IT OR LOSE IT !

C'est une édition très spéciale de la "Réunion des Autorités de l'Artillerie" qui s'est tenue le mardi 26 octobre 2004 à Wuustwezel. En effet, suite à un certain malaise qui s'est installé au sein du corps des officiers de l'Arme, nos Autorités ont décidé d'organiser une séance d'information et de communication qui se voulait transparente. Il est vrai que les grands changements au sein des Forces Armées et plus particulièrement au sein de l'artillerie ont suscité un bon nombre de questions et de réactions parmi les artilleurs. Le général major Vandingenen, qui présidait la réunion, a souligné que cette dernière avait pour buts de préciser la place de l'artillerie au sein de la Défense, de mettre en évidence la complémentarité de notre arme et de rechercher les ouvertures possibles pour l'artillerie au sein de l'éventail des nouvelles missions possibles. Les généraux Van De Put et Jacobs étaient également présents.

Une série d'exposés, globalement de bonne qualité, et de séances de questions-réponses ont permis aux nombreux officiers présents (plus de deux cents sur cinq cents !) de faire le point sur la situation actuelle, de démystifier la restructuration et de prendre connaissance de la dure réalité des choses.

Plan stratégique et structure unique.

La globalisation et l'évolution du contexte géopolitique sont à la base des réformes successives du plan stratégique. Travailler "Joint" et "Combined" est devenu un leitmotiv. La structure unique devrait permettre de réduire la chaîne de commandement en augmentant les responsabilités à tous les niveaux. Le Plan Directeur 2003 quant à lui, n'est rien d'autre que la traduction du plan stratégique en directives budgétaires. Concrètement cela veut dire que dans les années à venir, la priorité sera donnée au rééquipement de la Composante Terre tout en restant dans les limites du budget attribué. Le principe du minimum suffisant sera d'application : les achats seront adaptés au niveau d'ambition, pour certains matériels (véhicules par exemple) un pool sera constitué et le matériel sera attribué à l'unité partant en mission, l'entraînement ne se fera pas forcément sur le matériel principal et les écoles devront faire appel au matériel majeur des unités pour l'instruction. Economiser sur le fonctionnement et choisir judicieusement les missions opérationnelles que l'on voudra réaliser, tels sont les contraintes dont il faudra obligatoirement tenir compte pour réussir le passage de la structure 2004 (nouvelle structure – matériel existant) vers la structure 2007 (nouvelle structure – nouveau matériel).

Les missions de la Composantes Terre et de l'Artillerie.

Le Colonel Testelmans a présenté les différents modules de la Composante Terre que les Forces Armées se proposent d'engager à l'avenir ainsi que les durées d'engagement associées. Il a également fait le point sur la forte réduction des moyens budgétaires disponibles en 2005 à des fins d'entraînement. La conclusion principale est qu'à l'avenir une limitation du personnel en opération s'impose obligatoirement afin de libérer des moyens pour les investissements en matériel pour la Composante Terre. Le Colonel Rolland a expliqué le rôle que l'artillerie pourra jouer dans les différents scénarios d'engagement et qu'une restructuration de notre Arme était inévitable si nous voulions survivre. Les deux bataillons d'artillerie restant passeront par une phase de transition avant d'atteindre une structure composée de deux batteries de tir

(une batterie 105 mm tracté / mortier 120 mm et une batterie mortier 120 mm) à deux pelotons à 6 pièces Une capacité mortier 81 mm sera également présente et le véhicule tracteur sera du type MPPV (Multiple Purpose Protected Vehicle). L'unité d'emploi ne sera plus la batterie mais le peloton, peloton qui devra pouvoir travailler de manière indépendante. Intégration, modularité et emploi combiné des différents systèmes d'armes sont des objectifs court terme qu'il faudra absolument atteindre. Il est à noter que l'obusier 155mm sera encore présent pendant toute la phase de transition mais n'est plus le matériel de l'artillerie sur lequel l'effort principal sera axé. Les nouvelles missions ouvriront de nombreuses possibilités pour l'artilleur moderne dont les compétences s'élargiront dans de nombreux domaines (ex : missions d'infanterie démontée, capacité para-commando, spécialités dans toutes les tâches de l'appui au combat, CIMIC, PsyOps, ...)

Les achats de matériels.

Le Colonel BEM Clément a présenté le plan d'action de la DGMR en ce qui concerne les achats futurs au profit de la Composante Terre. Au cours des années à venir 2,8 milliards EUR devrait être investi au profit de la Composante Terre. Etant donné de nouvelles coupures budgétaires attendues, le plan initial ne pourra que partiellement être réalisé et des choix s'imposent donc. La plus grande part de ce budget sera dédiée à l'achat de nouveaux véhicules dont une très faible partie seulement ira à l'artillerie. Encore une fois la réalisation de pools de matériels semble inévitable. Le midlife update des obusiers M109 est en cours de réalisation et ces derniers seront ensuite versés dans les unités pour une utilisation très réduite. Un achat de douze obusiers supplémentaires LG1 MkI d'occasion ainsi qu'une munition «extended range» permettant d'atteindre une portée de 19 km est envisagé.

A noter également les témoignages de deux jeunes lieutenants du 1A et du 14A qui ont exposé leur perception des choses, posés des questions pertinentes sur le maintien des connaissances acquises, demandé des éclaircissements sur la formation du cadre et émis le souhait de pouvoir s'entraîner dans de meilleures conditions afin de pouvoir se considérer comme de vrais professionnels.

En conclusion, on peut dire que...

- ❑ L'artillerie vient de subir une transformation irréversible. Avec la disparition du 155mm, le retour au 105mm tracté et l'attribution du mortier 120mm, un nouveau défi se présente à nous. Inutile de se lamenter et de revenir sur le passé, il faut aller de l'avant et montrer que nous pouvons utiliser efficacement les nouveaux moyens mis à notre disposition : « use it or lose it ».
- ❑ Les opérations futures seront majoritairement inter-composantes et multinationales. Dans cette optique, l'artillerie à certainement un rôle à jouer dans la capacité expéditionnaire et stabilisatrice (PSO).
- ❑ L'artillerie doit diversifier ses horizons et doit obligatoirement essayer de profiter des synergies créées.

Il faudra inévitablement tenir compte de la réalité budgétaire et faire le bon choix c'est à dire celui de la qualité répondant aux besoins de demain plutôt que celui de la quantité répondant aux besoins d'hier.

Pascal Briers

PROCURATION

Je soussigné donne procuration à pour me représenter à l'Assemblée Générale du 19 février 2005.

Fait à.....

le

Signature